

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 064417

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1882 Société : 55325

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FATHIAINE Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0656 99 12 39

Total des frais engagés :

156,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. HABIB EL KANJAR
Médecin généraliste
Famille C1 Appt 3, Q. 9005
Sidi Bennoussi - Casablanca
Tel 0522 73 20 55



Date de consultation : 14/11/06

Nom et prénom du malade : AMENT FATHIAINE Age : ...

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Fathiane

Le : 11/11/06

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/2016	G	130,-	AM	DR M. EL HADJ Généraliste Moussa CIAP 13000 052273265

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Mme Sissi Casse</i> ARMERIA Rés. 21 El... Tel.: 05 22 73 19 93	27/11/2020	316,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Radiologie - Mansour - 419, Bd Souhaib Erroumi Bernoussi - Casablanca	28/11/2020	B780	1069,00 DT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hham EL KANIAR

MEDECINE GENERALE

Fadila Hay El Qods Imm. C1 Ex. H

App.3 Rdc - BERNOUSSI

Casablanca - Tél.: 05 22 73 20 65

الدكتورة إلهام الكنيار
الطب العام - الفحص بالصدى
الفضيلة حي القدس عماره C1
الشقة 3 الطابق السفلي البرنوصي
الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 73 20 65

ORDONNANCE

Casablanca, Le

EF/M/62

الدار السفلى في

PPV: 79DH70
PER: 10/23
TST: T3041

PER: 10/23
LOT: J2783

~~RPV: 49,60 DH
LOT: 20E27
EXP: 05/2023~~

Lot : 20 113
A consommer de
préférence avant le : 04/2023
PPC : 89,90 DH

P P V 180 H 00
P E R 11 / 23
P L O T 137

**DE: Ullam
RE: KANTAK**

ORDONNANCE

Dr. Elhassan KANTAK
Centre d'Endocrinologie
419, Bd. Souhaïb Errahmani
Boulevard de l'Indépendance
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. 0522 73 20 65

DR Le: 4/11/86

FATHANE AMINT

1) crise. crête

2) NFB + M. chf

3) LAD. Dr. SIDI MOUSSA

4) DR

5) GDT. LAD.

Centre d'Endocrinologie
- Dr. Elhassan KANTAK
419, Bd. Souhaïb Errahmani
Boulevard de l'Indépendance
Sidi Bernoussi - Casablanca

Dr. Elhassan KANTAK
Centre d'Endocrinologie
419, Bd. Souhaïb Errahmani
Boulevard de l'Indépendance
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. 0522 73 20 65

MOUSSEM Mina
03-1985 F



2011280011

A coller sur l'ordonnance

ORDO

FACTURE N° : 201100304

CASABLANCA le 28-11-2020

Mme MOUSSEM Mina

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E17	E
0111	Créatinine	B30	B
0135	Urée	B30	B
0142	LDH	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0370	CRP	B100	B
	D-Dimères	B350	B

Total des B : 780

TOTAL DOSSIER : 1060.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille soixante dirhams .

Centre de Biologie
-Mansour-
419, Bd Sidihaib Erroumi
Bernoussi -Casablanca

Date du prélèvement : 28-11-2020

Code patient : 2011280011

Né(e) le : 16-03-1965 (55 ans)



الدكتورة البوستاني سنا
Docteur EL BOUSTANI Sanae

Hématologie
Biochimie Clinique
Immuno-sérologie

Microbiologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie de la Reproduction

Compte rendu d'examen biologique de :

Mme MOUSSEM Mina

Dossier N° : 2011280011

Prescripteur : Dr EL KANIAIR Ilham

Page 1 / 2

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

(Sysmex XN-2000, Mindray BC-6800 et BC-5380)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies	4.38	M/mm ³	(3.80–5.30)
Hémoglobine	14.0	g/dL	(12.0–15.6)
Hématocrite	41.1	%	(35.5–45.5)
VGM	94	fL	(81–101)
TCMH	32	pg	(27–34)
CCMH	34.1	g/dL	(31.0–36.0)
RDW	12.1	%	(0.0–18.5)
(Coefficient de variation du volume cellulaire des érythrocytes)			
Leucocytes	5 110	/mm ³	(3 900–10 200)
Polynucléaires Neutrophiles	43	%	
Soit	2 197	/mm ³	(2 000–7 500)
Lymphocytes	45	%	
Soit	2 300	/mm ³	(1 000–4 000)
Monocytes	9	%	
Soit	460	/mm ³	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles	3	%	
Soit:	153	/mm ³	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	0	%	
Soit	0	/mm ³	(0–150)
Plaquettes	168 000	/mm ³	(150 000–450 000)

Commentaire

Formule leucocytaire contrôlée sur frottis

Hémogramme normal.

Centre de Biologie
- Mansour -
419, Bd. Souhaïb Erroumi
Berroussi - Casablanca

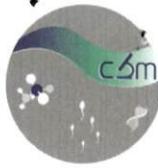
Validé par : Dr. EL BOUSTANI SANAЕ

Prélèvement à Domicile Sur Rendez-vous

419, سهيب الرومي (أمام مستشفى المنصور) - البرنوصي الدار البيضاء C.P 20600

05 22 75 75 39 / 08 08 517 963 laboratoirecbm@gmail.com / sanaelboustani@hotmail.com

05 22 75 75 39 - ICE : 00217223200010 - IF : 31818115 - PATENTE : 31600750



HEMOSTASE

Taux de prothrombine (Patient non traité)

(Mindray C2000-4)

Temps de Quick Patient 12.3 sec.

Temps de Quick Témoin 12.1 sec.

Taux de Prothrombine 90.80 % (70.00–120.00)

INR 1.04 (<1.30)

"International Normalised Ratio"

D-Dimères (2ème génération) 177 ng/ml

(Méthode ImmunoTurbidimétrique – Roche Diagnostics)

(<500) ✓

En association avec un score de probabilité clinique non élevée (faible ou moyenne), un résultat normal (<500ng/mL) permet d'exclure une thrombose veineuse profonde (TVP) et une embolie pulmonaire (EP) avec une haute sensibilité.

BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP) 49.6 mg/L

(Turbidimétrie HS – Mindray BS 240 Pro)

(<6.0) ✓

Urée 0.23 g/L (0.10–0.50)
(Dosage enzymatique – Mindray BS 240 Pro) 3.83 mmol/L (1.67–8.33) ✓

Créatinine 7.0 mg/L (5.0–12.0)
(Dosage cinétique – Mindray BS 240 Pro) 62.0 µmol/L (44.3–106.2) ✓

Transaminases GPT (ALAT) 34 UI/L (<31) ✓
(IFCC – Mindray BS240 Pro)

Transaminases GOT (ASAT) 34 UI/L (<31) ✓
(IFCC – Mindray BS 240 Pro)

Lactate-déhydrogénase (LDH) 200 UI/L (135–214) ✓
(Dosage enzymatique IFCC – Mindray BS 240 Pro)

Indice d'hémolyse 0 = Absence d'hémolyse